

**CONSEIL MUNICIPAL**  
SÉANCE DU 6 MAI 2015

---

**COMPTE RENDU**  
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25  
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

L'an deux mille quinze, le six mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, MM. GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal, PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. BOURY Edouard, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. DESIRE Serge, DEVAUX Fabrice, Mme DOUARD Maryline

EXCUSÉ : M. REDON Stéphane

INVITÉ : Lieutenant LE BARON Matthieu

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire demande si des remarques sont à apporter au compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**II- ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR**

Monsieur le Maire précise qu'il serait nécessaire d'installer un défibrillateur sur le domaine public. Pour cela Matthieu LE BARON, lieutenant des Sapeurs Pompiers de Ste Sévère est invité à présenter le fonctionnement d'un défibrillateur entièrement automatique compatible avec les appareils du SDIS. Son montant est de 1830 € TTC. Il est proposé de l'installer place de la Mairie, sur la façade. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**III- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 29 AVRIL 2015**

La parole est donnée à M. Gaston LANGLOIS.

1- Remplacement d'une tondeuse : une tondeuse a été achetée chez Berry Motoculture SARL pour un montant de 1700 € HT.

2- Balayeuse

L'acquisition d'une balayeuse est suspendue pour 2015, toutefois il sera possible d'en louer une en cours d'année.

3- Chemin de Chareilles

Le dossier est pris en charge par les notaires.

4- Terrain des Brandes

Le projet de vente est suspendu pour le moment, le terrain sera nettoyé en cours d'année.

5- Plancher de la grange rue Basse

Suite à la réfection de la charpente, il est envisagé de rénover le plancher de la grange rue Basse afin de pouvoir y stocker du matériel. Le dossier est à l'étude, il sera remis à l'ordre du jour de la prochaine commission.

6- Entretien des communaux de Rongères

Deux devis ont été demandés :

Un devis de 1872 € TTC par l'entreprise GEOBTP BERNARDEAU a été transmis pour raboter les souches sur les communaux de Rongères en mettant à disposition une pelle avec chauffeur.

L'ETAF FRADAIS propose un devis de 1680 € TTC pour supprimer les souches.

De plus pour le broyage des branches des peupliers des communaux ainsi que le terrain des Brandes soit 6 parcelles le devis de l'entreprise FRADAIS s'élève à 1 440 € TTC.

La commission propose de retenir le devis de l'entreprise FRADAIS. Le Conseil accepte à l'unanimité.

#### 7- Station d'épuration

Un devis de l'entreprise MARTEAU d'un montant de 1730,40 € TTC a été accepté pour la remise en état d'un moteur DIP au poste de relèvement du Pont Rouge.

#### 8- Prix de vente des terrains

M. Langlois propose de revoir le tarif de vente des terrains. Il est décidé que celui-ci sera revu lors du Conseil municipal du mois d'octobre dans lequel les tarifs municipaux seront révisés.

#### 9- PLU

Malgré le projet de PLU proposé par la Communauté de Communes, l'intérêt pour la commune est de terminer la révision en cours du PLU.

La commission travaux alliée à la commission développement économique a choisi de modifier le projet de document en favorisant une seule zone constructible, en allégeant les contraintes des autres zones et en supprimant les zones naturelles au milieu du bourg.

Une réunion est prévue le 2 juin avec M. OUHAYOUN, pour la prise en compte de ces observations. Il conviendra de transmettre ensuite le dossier complet aux services associés.

### **IV- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DU 5 MAI 2015**

Monsieur le Maire passe la parole à Marie-Laure LUC-ROQUEFORT.

Elle informe de la présence de Mme DURAND, membre de l'association les Amis de la Tour lors de cette réunion.

#### 1- Fleurissement

Comme l'an passé, les plants seront achetés par la mairie, la plantation sera assurée par les agents de la mairie et les membres de l'association des amis de la Tour, le 20 mai.

Il a été décidé d'une unité dans le fleurissement en choisissant des Surfinias de 5 couleurs.

Les massifs de la mairie seront agrémentés par le magasin Jour de Fleurs, le massif devant l'église par la Jardinerie DELBARD et enfin les plants seront commandés chez MEILLANT Fleurs.

#### 2- Pêche au champ de foire

Les membres de la commission proposent au Conseil Municipal un règlement pour la pêche dans la fosse du champ de foire. Celui-ci fixe le tarif à 5 € à l'année, l'activité sera réservée aux enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Les prises seront limitées à 3 carpes maximum.

3- Aménagement Place du Marché : une réunion est prévue sur place le 20 mai prochain.

4- Les Terriers : le nettoyage par l'entreprise Cap Vert est terminé pour le premier passage.

5- Tracés historiques : le dossier est en attente auprès de la Communauté de Communes.

6- Jardin Public : l'installation des jeux est prévue le 11 mai.

7- Maison des associations : la peinture est programmée le 7 mai.

8- Panneaux indicateurs : Gaston LANGLOIS répertorie les panneaux à supprimer et à ajouter.

9- Panneaux Maison de Jour de Fête aux entrées de ville : le Conseil municipal valide le choix de la commission pour l'affiche.

## **VI- COMPLEMENT DE L'AIDE ACCORDEE A L'ECOLE DE MUSIQUE**

Monsieur le Maire précise que l'école de musique gérée par la Société musicale est inscrite dans le plan d'aide à l'enseignement musical soutenu par la Région et le Département. Les subventions de ces deux dernières collectivités dépendent notamment du montant de l'aide communale. Elle doit être au minimum égale à 76.22 € par élève qualifié pour les communes de moins de 1000 habitants.

La Société Musicale ayant 14 élèves qualifiés, il convient d'ajouter 51 € à la subvention votée le 6 mars dernier afin que cette association puisse bénéficier d'une aide départementale et d'une aide régionale à hauteur chacune de 95.28 € par élève.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

## **VII- PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES**

Le Conseil municipal est invité à donner son accord pour une participation de la commune au Fonds d'aide aux jeunes géré par le Conseil Départemental au titre de l'année 2015 à hauteur de 0.70 € par jeune de 18 à 25 ans, soit 31 pour la commune de Sainte-Sévère sur Indre. Le Conseil approuve à l'unanimité.

## **VIII- ALSH - TARIF POUR LA PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LES SORTIES ORGANISEES EN DEHORS DE SAINTE-SEVERE**

Les tarifs fixés pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement sont réglementés par la convention passée avec la Caisse d'Allocations Familiales en fonction du Quotient Familial des familles. Toutefois une dérogation permet une majoration pour une activité exceptionnelle se déroulant en dehors de l'ALSH et nécessitant du transport, sous réserve qu'elle n'exclut pas les familles n'ayant pas les moyens de la supporter.

Le Conseil municipal décide de majorer de 5 € la participation des familles par enfant pour chaque activité exceptionnelle nécessitant des transports.

## **IX- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS**

### **Accueil périscolaire multi-activités**

Le plan du futur accueil périscolaire est présenté aux membres du Conseil municipal. Le permis de construire a été déposé le 30 avril dernier.

Les prochaines étapes sont :

27 mai : réunion de travail – rédaction du dossier de consultation des entreprises

Août/Septembre : Consultations

Novembre/décembre : début des travaux

### **Achat de terrains**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de son entrevue de ce jour avec le géomètre M. MENARD et Alexandre MARTIN. Ils vont étudier ensemble la meilleure solution économique pour la commune. Un prochain rendez-vous est fixé le 10 juin.

## **X- INFORMATIONS DIVERSES**

### **- Feu d'artifice**

Cette année le feu d'artifice sera fourni par Animenfête pour un montant de 2.375 € TTC (soit 5% de moins que celui de 2014).

### **- Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a renoncé au droit de préemption urbain, pour la parcelle suivante :

- AB 174

### **- Remerciements**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des courriers de remerciements adressés par Mme ALAPETITE présidente de l'ASGV et Mme JOGUET présidente de Tati en fête pour l'attribution de subventions.

**- Jour de Nuit - 14 et 15 août 2015**

257 personnes sont engagées dont 202 acteurs.

La première répétition aura lieu le 16 mai.

**AGENDA :**

08/05/2015 – 9h15 : Rassemblement à la mairie défilé du 8 mai

13/05/2015 – 9h30 : Vote du prix Escapages par les élèves de l'école à la mairie

14 et 17 mai : Fête foraine

18/05/2015 - 18h : Commission du personnel

20/05/2015 – 17h : Commission amélioration du cadre de vie – aménagement de la Place du Marché

20/05/2015 – 20h : Commission éducation

23/05/2015 – 8h45 : véhicules anciens

27/05/2015 – 14h30 : Réunion accueil périscolaire avec M. Biaunier

27/05/2015 – 20h30 : Réunion avec les professionnels de santé

31/05/2015 – Concert des Diablotins sous la Halle

02/06/2015 – 19h30 : Commission développement économique et travaux pour réunion PLU avec M.

Ouhayoun

05/06/2015 – 20h : Conseil Municipal

Fin de séance : 22h40

Le Maire,  
F. DAUGERON